## **CONSTAT D'EFFECTIFS ONDE**

• Se connecter à ONDE avec sa clé OTP (via le portail ARENA)

## 2

*1<sup>ère</sup> possibilité* (le plus rapide) : Tout en bas de la page d'accueil « **Les constats des effectifs** ».

Vous cliquez sur « Calculer »

Les constats des effectifs									
Demande	Origine	Observation	Limite de validation	Validation	Effectif comptabilisé	Effectif non comptabilisé			
07/09/2022	DASEN	15/09/2022	19/09/2022	Calculer <					

## 2<sup>ème</sup> possibilité : Menu ECOLE -> Calcul des effectifs

		Directeur de
Elevier - Explore - Francesite REPUBLIQUE FRANÇASIS NATT	ONALE Outil numérique pour la direction d'école	Documentation
	ÉCOLE 🕂 ÉLÈVES	EISTES & DOCUMENTS
🛄 Mon cale	Carte d'identité Classes & Regroupements Calculs des effectifs	III Passer à mon t
	Prévisions des effectifs     Tout au le     Suivi	ong de l'année
	🕂 ÉLÈVES 🗮 LIST	ES & DOCUMENTS
🟦 Liste des états d'effectifs	Sector Se	Aide ul des effectifs constatés
États d'effectifs constatés demandés par l'IEN ou le DASEN	Date d'observation Statut	

3 Nouvelle page ; Vous cliquez sur « Calculer »

🟦 Calcul des effe	ectifs constatés
Nouveau calcul	
Année scolaire 🛛	20 × *
Demande de l'IEN ou du DASEN 🤅	● Oui ○ Non *
Demande faite aux directeurs	demande du DASEN du 💶 - date d'observation : 💶 🔤 ate limite de validation : 💷 🗸 *
Critères de ventilation *	Par classe       Par regroupement       Par groupe d'enseignement
	Calculer X Annuler

ND – ERUN Circonscription de Crépy en Valois

④ Sur la page suivante, chaque directeur/directrice vérifie les effectifs par niveau et par classe <u>qui</u> <u>doit correspondre à la réalité de l'école</u>.

Il faut également vérifier que tous les élèves admis définitivement dans l'école ont bien leur INE et sont bien répartis.

 Pour information

 Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE

Vous confirmez ensuite cet état des effectifs en cliquant sur « Enregistrer » (même les écoles en anomalie)

Confirmez-vous cet état des effectifs 3 🗸 🗸 Enregistrer	🗙 Annuler

• Vous êtes ensuite redirigé sur la page d'accueil où un bouton « valider » sera apparu. Il faut cliquer sur « Valider » pour confirmer la validation.

## (Uniquement pour les écoles pour lesquelles il n'y a pas d'anomalie).



S'il y a une anomalie (élève non réparti, non comptabilisé, non admis…), il faut confirmer l'état des effectifs mais ne pas valider (avant l'étape 5) et me faire remonter :

- Nom / prénom de l'élève en cause
- la cause de l'anomalie
- ainsi que les effectifs réels de l'école et les effectifs indiqués sur ONDE

que je ferai remonter par la suite.

Si le constat a été validé alors qu'il ne correspondait pas à la réalité, me le signaler également.

Pour les écoles qui ont des élèves en attente d'INE, il est possible d'attendre avant la date limite pour enregistrer et valider le constat.